



Monsieur Claude Wiseler
Président de la
Chambre des Député·e·s
Luxembourg

Luxembourg, le 9 juillet 2026

Monsieur le Président,

Par la présente, nous nous permettons de poser une question parlementaire **urgente** à **Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse** au sujet des **inscriptions dans la nouvelle filière d'enseignement classique du Lycée de Bonnevoie.**

Le Lycée de Bonnevoie offrira plusieurs classes de 7^e classique à partir de la rentrée 2026. Selon des informations dont nous disposons, presque tous les élèves issu·e·s d'écoles de ce quartier n'auraient pas obtenu une inscription dans différents autres lycées de Luxembourg-Ville et seraient désormais inscrit·e·s dans la nouvelle filière classique du Lycée de Bonnevoie.

Dans ce contexte, nous aimerions poser les questions suivantes :

- 1) **Le ministère a-t-il donné des instructions ou émis des recommandations aux autres lycées visant à refuser ou limiter les inscriptions d'élèves issu·e·s de la zone de proximité du Lycée de Bonnevoie et orienté·e·s vers l'enseignement secondaire classique ?**
- 2) **Monsieur le Ministre est-il au courant de l'insatisfaction de nombreux parents et enfants concerné·e·s qui n'auraient pas obtenu une inscription dans un autre lycée et a-t-il connaissance si des élèves seront maintenant sortis du système éducatif public à cause de cette décision ?**
- 3) **Etant qu'il semble que cette situation découle de la nécessité de remplir les 3 classes de 7^e classique prévues à la rentrée au sein du Lycée de Bonnevoie n'aurait-il pas été préférable de mener un travail d'information et de préparation en amont auprès des élèves concernés et de leurs parents ?**

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre très haute considération.

Sam TANSON
Députée

Djuna BERNARD
Députée